

Accompagnement de la ville de Gien

Projet de création d'une maison des mobilités



Localisation : **Gien**

Contact Ville : **Laetitia DUFFET**

Cerema : Direction territoriale **Normandie-Centre**

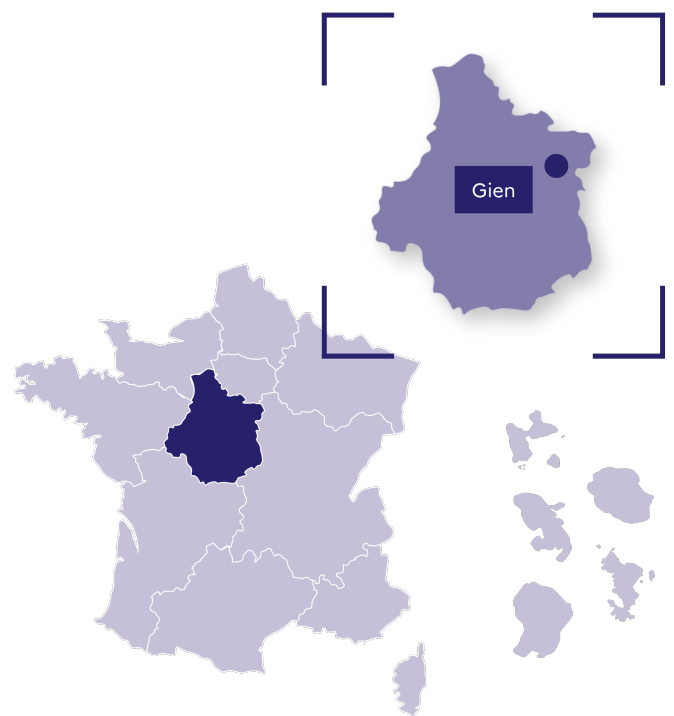
Responsables de la mission : **Véronique SAMUEL**

Convention **ANCT/CEREMA**

Années de réalisation : **2024-2025**



L'étude a apporté des données, en termes de mobilité, ciblées sur notre territoire. C'est un réel atout car nous n'avons pas le temps de réaliser ces analyses en faisant les extractions des données nationales ou régionales. De la même manière, le benchmark réalisé représente un gain de temps important pour le service.

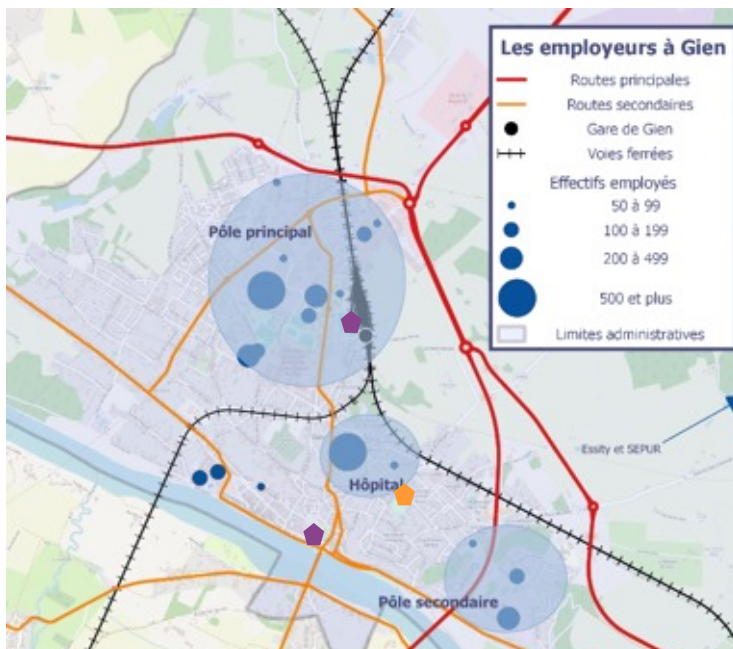


Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires





Lieux de travail (en bleu) et lieux potentiels de maison des mobilités proposés par la ville (violet) et par le Cerema (orange) (source : Cerema NC)



CONTEXTE ET BESOINS

La commune appartient à la communauté de communes Giennaises, qui est AOM depuis 2021, et qui organise désormais les 2 lignes de bus à Gien, complétées par du transport à la demande.

Les services de la ville de Gien et ceux de la CC Giennaises ont été mutualisés. Ces 2 structures soutiennent par conséquent le projet de maison des mobilités, qui en est au tout début des réflexions. Un projet de maison de l'habitat est aussi envisagé sur le territoire.

Par ailleurs, le territoire possède une gare TER à Gien, excentrée par rapport à l'hypercentre. Le territoire est également desservi par 7 lignes de cars régionaux qui le relient notamment à Orléans, Briare, Montargis, Aubigny-sur-Nère, ...

L'étude du Conseil départemental du Loiret sur le covoiturage a permis d'identifier la ville de Gien, comme un point nœud multimodal.

Le principal intérêt pour les élus est bien de regrouper au même endroit toutes les informations sur les mobilités, avec un seul interlocuteur en interface avec les usagers, ce qui serait plus simple pour eux.

Les 1ères questions posées par la collectivité sont :

- Qui associer à ce projet ?
- Quel sera son fonctionnement ?
- Comment animer la maison des mobilités ?
- Quels seront les services proposés ? Conseil en mobilité ?
- Faut-il prévoir de regrouper en un même lieu le projet de maison de l'habitat et celle des mobilités ?
- Où positionner la maison des mobilités ?



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

Fournir les premières réflexions sur la création d'une maison des mobilités, en termes de :

- Structure porteuse (forme juridique et gestion du service) ;
- Services proposés ;
- Localisation ;
- Acteurs associés.

ÉQUIPE MOBILISÉE



Véronique SAMUEL

Référente services de mobilité

Lorenzo JONCHERAY

Chef de projets Mobilité durable



CALENDRIER

Date : Octobre 2024 à Juin 2025

Durée de l'accompagnement : 15 jours



QUELLE MISSION A ÉTÉ RÉALISÉE PAR LE CEREMA ?

Le projet s'est déroulé en **deux temps**. Le premier a permis de **dresser un diagnostic mobilités de la ville** (services de transport, modes de déplacement utilisés par les actifs, distances aux pôles générateurs de déplacements, etc.) mais aussi de s'inspirer d'autres expériences de **maisons des mobilités** grâce à un **benchmark** sur des agglomérations de taille équivalente.

Le deuxième temps a conduit à **formuler des conseils s'agissant du cadre de gouvernance**, du type de structure, de son mode de gestion et de son dimensionnement, mais aussi à **proposer des services adaptés au territoire** et une **liste de partenaires**.

LES LIVRABLES

Supports de présentation des réunions de :

- Lancement,
- mi-parcours
- et restitution



QUELS OUTILS ONT ÉTÉ UTILISÉS ?



Traitement des données

Benchmark

Cartographie

Isochrones

BILAN DE LA MISSION

L'étude a permis aux élus d'avoir un regard neuf sur le fonctionnement de leur collectivité en termes de mobilités. Les différentes étapes de l'étude ont débouché sur des propositions concrètes, notamment sur le mode gestion de la maison des mobilités (tableau avantages / inconvénients pour chaque type de gestion), son dimensionnement et son lieu d'implantation (proposition d'un nouveau site, adossé à la Maison France Services).

EN SAVOIR PLUS

[Le programme ACV2](#)

[Voir les autres fiches Références](#)

- [Cerema Doc](#)
- [Expertises territoriales](#)
- [UrbanSIMUL](#)
- [Site outil de l'aménagement](#)

www.cerema.fr



@Cerema

Co-financé par



agence nationale
de la cohésion
des territoires

